



## École Paul Bréjeat 78800 Houilles

### Procès-verbal du conseil d'école du mardi 14 octobre 2025

Horaires : 18h30 – 20h30

#### Membres présents

<b>Éducation nationale :</b>  <b>Enseignants</b> Mme BARRE Mme COURCOUX Mme METTE Mme LE GOUYEN M. MARTIN M. SOUSSI  <b>RASED</b> Mme BESOMBES Mme Lambrouin Mme Salini	<b>DDEN :</b>  <b>Excusée</b> Madame Frin	<b>Représentants des parents d'élèves :</b>  <b>FCPE</b> Mme Massé M. Sall  <b>PEEP</b> Mme Olivier Mme Kanso Mme Taieb Mme Bechkri	<b>Conseillère municipale :</b>  Mme Leclerc + Services techniques de la mairie
--	--	---	---

#### 1 – Installation du conseil d'école

##### - Présentation des membres du conseil d'école

Le directeur souhaite la bienvenue à tous les membres du CE. Tour de table.

##### - Désignation du secrétaire de séance

Un membre du CE est désigné secrétaire de séance : Mme Le Gouyen

##### - Rappel de l'ordre du jour.

Le directeur projette et rappelle l'ordre du jour.

##### - Les élections des représentants de parents d'élèves

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance. Le taux de participation cette année fut de 67%. A l'issue du scrutin, 8 sièges ont été pourvus

- 4 sièges sont occupés par des parents membres de la FCPE,
- 4 sièges sont occupés par des parents membres de la PEEP.

##### - Le rôle des représentants de parents d'élèves

Le directeur rappelle les missions des représentants des parents d'élèves :

- Les représentants des parents d'élèves sont le lien entre les familles et l'école. Ils sont à l'écoute

des parents.

- Ils peuvent aussi intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier ou être médiateurs à la demande de tout parent, entre celui-ci et un autre membre de la communauté éducative.
- Les représentants des parents d'élèves donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement lors du conseil d'école. Lors du conseil d'école, ils se font les porte-paroles de tous les parents. Ils contribuent à l'organisation de l'établissement, votent le règlement intérieur et sont informés du contenu du projet d'école.

Le directeur rappelle aux représentants de parents d'élèves qu'ils sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations personnelles dont ils pourront avoir connaissance.

Une réunion a été réalisée avec les FEDE le **02/10** afin d'établir les projets et dates des grands événements de l'école. Un calendrier sera bientôt distribué avec les grands évènements.

## 2 – La vie de l'école

### - Le règlement intérieur

Pas de modifications apportées au règlement intérieur. Nous avons veillé à ce que le règlement intérieur soit collé dans le cahier de liaison et signé par tous les parents car nous avons constaté l'année dernière de nombreuses remise en cause de règles qui pourtant figurent dans le règlement intérieur. Nous rappelons aux parents qu'aucun rendez-vous ne peut être imposé aux enseignants/au directeur qui **sont seuls maîtres de leur temps**. Lors d'un rendez-vous, **seul un responsable légal** a le droit d'être présent, conformément à la législation. Ne sont acceptés que les personnes pouvant servir de traducteur dans le cadre d'une communication avec une langue étrangère. Les échanges téléphoniques ou oraux n'entrent pas dans le cadre du temps scolaire, ils n'ont donc aucune valeur scolaire ni juridique. La prise de rendez-vous se réalise par voie écrite, dans le cahier de liaison ou via Klassly.

### - Les effectifs et l'organisation pédagogique

L'effectif de l'école est à ce jour de **190 élèves**, un effectif en nette baisse par rapport à l'année dernière. Nous alertons la mairie sur cette baisse significative.

Niveaux	Effectifs
CP	40
CE1	42
CE2	28
CM1	37
CM2	43

Classes	Effectifs	Enseignants
CP	25	Mme PRIGENT / Mme BARTHELEMY
CP CE2	24	Mme BARRE
CE1	21	Mme METTE
CE1	21	Mme LE GOUYEN / Mme MEHERA
CE2 CM1	25	M. SOUSSI
CM1	23	Mme COURCOUX
CM1/CM2	25	Mme CHAMPETIER / Mme BARTHELEMY
CM2	26	M. MARTIN / M. CAVALIER

### - Les horaires de l'école

Les élèves ont classe aux horaires habituels :

- de 8h30 à 11h45 le matin ;
- de 13h45 à 16h30 l'après-midi.

L'accès se fait soit par le 5 rue Ferdinand Buisson, soit par le 72 rue de Stalingrad mais en aucun cas par le parking. A 8h20 et à 13h35, l'accueil de tous les élèves se fait par la porte principale de l'école. La classe du matin se termine à 11h45 et celle de l'après-midi à 16h30.

Nous demandons aux parents d'être à l'heure aussi bien aux entrées qu'aux sorties des classes pour des raisons de sécurité. Il est rappelé que l'obligation de surveillance qui incombe aux enseignants s'arrête aux portes de l'école et aux horaires de sortie.

Aucun élève ne peut être autorisé à quitter l'école seul en dehors des heures de sortie. Les élèves qui quittent l'établissement sur le temps scolaire doivent faire l'objet soit d'un **protocole de suivi extérieur** (signé par le directeur, l'enseignant, la personne en charge du trajet de l'élève, le praticien et les parents), soit d'une **autorisation de sortie exceptionnelle** (signée par l'adulte responsable de la prise en charge de l'enfant, avec autorisation du directeur).

### - La communication avec les familles

La communication se fera essentiellement via le **cahier de liaison** pour les documents exceptionnels et les demandes concernant les enseignements/classes. Un **Klassly** d'école, tenu par le directeur est mis en place pour les informations qui concernent l'école. Les parents ont toutes les informations pour rejoindre le Klassly sur la fiche affichée sur la porte d'entrée de l'école. Un paiement de 59 euros a été réalisé pour ouvrir le Klassly à tous les parents. Nous remarquons un bug depuis la rentrée ; les notifications ne s'affichent plus sur les téléphones. La seule solution pour l'instant est d'ouvrir personnellement l'application et de relayer les infos sur les groupes de parents.

L'adresse mail de l'école est la suivante : [ce.0780892w@ac-versailles.fr](mailto:ce.0780892w@ac-versailles.fr). Il faut privilégier l'adresse mail pour toute demande d'un certificat, d'un papier.

### - Evaluation des acquis : évaluations nationales, LSU

#### Evaluations nationales repères :

Les évaluations nationales ont été généralisées pour tous les niveaux. Elles se sont déroulées **du 8 au 19 septembre 2025**.

Elles permettent d'identifier les besoins des élèves. Voici les objectifs de cette généralisation :



#### 1. OBJECTIFS DES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS D'ÉVALUATION DES ÉLÈVES



##### Début de CP :

des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.

##### Mi CP :

un bilan à mi-année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

##### Début de CE1, CE2, CM1, CM2 :

des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan, en début d'année scolaire, sur les compétences liées à l'oral, la lecture, l'orthographe, la grammaire, le lexique, les nombres, la résolution de problèmes, le calcul et la géométrie. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année.

La saisie des résultats a été réalisée par les enseignants sur la plateforme nationale. Les résultats ont été communiqués sous pli aux parents. Les résultats sont en hausse et un bon niveau est constaté lors des évaluations de rentrée en sixième.

Résultats des évaluations de la classe de Mme Prigent non communiqués.

Les problématiques restent globalement les mêmes par cycle :

- En cycle 2, en français : la compréhension orale et lire les lettres. En mathématiques, placer un nombre sur une droite graduée.

- En cycle 3, en français : Le vocabulaire et le rapport au lexique. En mathématiques, la résolution de problèmes et les consignes implicites.

Les enseignants ont proposé à certains parents des rendez-vous individuels.

Une demi journée complète a été dédiée à l'analyse des résultats, aux problématiques et aux solutions à apporter. Les enseignants se sont concertés par cycle et harmonisent davantage leurs progressions, leurs thèmes, leurs méthodes et ciblent les difficultés communes. Le but est de créer une continuité pédagogique stable entre chaque niveau et chaque cycle, que ce soit dans les méthodes, dans les manuels ou dans les projets. Dans cet objectif global, les enseignants de cycle 3 décloisonnent hebdomadairement afin de mettre en valeur leurs aptitudes dans les autres classes.

#### **LSU :**

**Le livret scolaire d'un élève regroupe, pour chaque cycle :**

- les bilans périodiques du cycle en cours
- les bilans de fin des cycles précédents et, en première année d'un cycle, les bilans périodiques de l'année précédente
- les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN), etc.

**À la fin de chaque semestre un bilan est établi par chaque enseignant pour chacun des élèves. Ce bilan fait état :**

- des acquis et des progrès de l'élève par discipline
- des principaux éléments du programme travaillés
- des parcours éducatifs
- des éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place

Comme l'année dernière, **deux livrets semestriels** seront saisis par les enseignants sur l'application LSU. Ils seront consultables :

- avant les vacances de février : vendredi 20 février

- avant les vacances d'été : vendredi 3 juillet

Pour les consulter en ligne, les parents doivent se connecter sur leur compte EduConnect.

Les identifiants de connexion ont déjà été communiqués antérieurement aux parents des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les identifiants de connexion seront communiqués en janvier aux parents des élèves de CP.

Ces identifiants doivent être gardés précieusement par les parents pendant la scolarité de leur(s) enfant(s).

Rappel : pour se connecter, il faut aller à l'adresse internet suivante : <https://teleservices.education.gouv.fr>

Par mesure de sécurité, nous encourageons les parents à télécharger, enregistrer et imprimer les bulletins semestriels de leur(s) enfant(s).

- L'accompagnement des élèves à besoins particuliers : RASED, APC, PPRE, PAP

#### **RASED :**

Mme Besombes : Aide pédagogique. Intervention à partir de la demande de l'enseignant auprès d'un petit groupe d'élèves.

Madame Lambrouin : Psy scolaire sur 7 école de Houilles et 1 de Chatou. Intervention individuelle ou collective dans la classe. Les familles peuvent la contacter sans passer par l'enseignant.

Madame Salini : Aide relationnelle sur 15 écoles de Houilles → comportement, attitude. Prise en charge en collectif dans le groupe classe (ateliers) à partir de la demande de l'enseignant. Prise en charge individuelle avec autorisation des parents.

#### **Infirmière Scolaire :**

## La différenciation

La différenciation est le premier aménagement, elle consiste généralement en un accompagnement prononcé de l'enseignant vis à vis d'un élève dont les retards sur l'apprentissage ne relèvent pas d'un trouble.

## Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire.

Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

Les activités pédagogiques complémentaires sont proposées en réponse à des besoins :

- Une aide aux élèves de l'école élémentaire visant à prévenir ou traiter des difficultés d'apprentissage.
- Une aide au travail personnel : apprendre à mémoriser, à rechercher, apprendre à gérer ses outils, à s'organiser
- Une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le Projet éducatif territorial.  
Ce temps supplémentaire permet de contribuer aux apprentissages dans divers domaines : des activités artistiques et culturelles, des activités linguistiques et langagières, des activités sportives.

## Le PPRE

Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est un plan d'actions individualisées mis en place quand l'équipe éducative détecte chez votre enfant des difficultés risquant de le gêner dans sa scolarité.

Il prévoit des actions pour aider votre enfant à acquérir des connaissances et des compétences précises.

Le PPRE est mise en place sur une durée déterminée. Il se concentre essentiellement sur le français et les mathématiques.

## Le PAP

Le PAP est un dispositif destiné à soutenir les élèves ayant des troubles des apprentissages, en leur offrant des aménagements et des adaptations pédagogiques pour les aider à réussir dans leur scolarité, tout en restant dans le cadre de l'enseignement ordinaire.

## Équipes éducatives et ESS

Les équipes éducatives sont des réunions, sur le temps scolaire, sollicitées par l'enseignant et les membres du RASED afin d'explorer les pistes prioritaires pour les enfants à besoins éducatifs prononcés. Madame l'inspectrice, la médecin scolaire, l'AESH, la psychologue scolaire et l'infirmière scolaire peuvent être présents pour accompagner les enseignants. Les parents sont invités à participer à la réunion via un courrier officiel transmis par le directeur. Si leur absence est constatée, l'équipe éducative est maintenue, sans la présence des parents. Les parents peuvent demander aux praticiens qui suivent un élève de venir.

Les ESS sont des équipes éducatives, établies à l'avance pour les élèves suivis et notifiés par la MDPH.

## PPS

Pour les élèves notifiés MDPH

### **- Le projet d'école : axes prioritaires**

Le projet territorial comporte 3 axes et 3 objectifs pour chaque axe, ces derniers étant déjà prédéfinis. Un 4<sup>ème</sup> axe « libre » s'ajoute aux 3 premiers axes.

Ce projet territorial est à mettre en œuvre en fonction des ressources, des besoins et des spécificités du terrain, sous forme de projet d'école.

### **Axe1 : DES DYNAMIQUES RENOUVELÉES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES**

Objectif 1 : S'ÉPANOUIR DANS LES APPRENTISSAGES

Objectif 2 : STIMULER L'AUTONOMIE, LA PERSÉVÉRANCE ET L'ENGAGEMENT

Objectif 3 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES ÉLÈVES

#### **Actions retenues :**

S'exprimer à l'oral en s'adaptant à son interlocuteur Lire mieux et comprendre mieux : améliorer la fluence de lecture la compréhension écrite / orale en cycle 2 et cycle 3.

Développer le plaisir de lire. Instauration du dispositif « Silence, on lit ! » dans plusieurs classes.

Veiller à la bonne inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les classes.

Instauration d'un nouveau cahier de liaison pour les cycles 3

### Axe2 : DES COLLECTIFS APPRENANTS ET ENGAGÉS

Objectif 1 : S'ÉVALUER DANS UN COLLECTIF

Objectif 2 : SE FORMER COLLECTIVEMENT

Objectif 3 : OSER ENSEMBLE

#### **Actions retenues :**

Harmonisation de progressions par cycle et des méthodes de travail.

Mise en œuvre de projets communs inter-cycle/inter-niveaux/inter-écoles

Trois conseils des délégués seront mis en œuvre dans l'année.

Mise en œuvre de séances visant à développer les compétences psychosociales.

Projets réguliers autour des valeurs de la République

### Axe3 : APPRENDRE, S'ÉPANOUIR, SE TRANSFORMER

Objectif 1 : ACCÉLÉRER LES SUCCÈS DES TERRITOIRES

Objectif 2 : LE BONHEUR DES LIEUX POUR BIEN VIVRE

Objectif 3 : CULTIVER DES LIEUX ET DES « TIERS-LIEUX » APPRENANTS

#### **Actions retenues :**

Mise en œuvre du Programme pHare

Journées à thèmes, semaines à projets

Sensibilisation au harcèlement

Sensibilisation aux dangers numériques

Évènements communs

Évènements organisés par les représentants de parents d'élèves

### Axe 4 : OUVERTURE SUR LE MONDE

Objectif : Découvrir d'autres cultures

#### **Actions retenues :**

Classes transplantées

Expositions diverses en fonction des journées à thème (ex : Halloween=Travail sur la culture Irlandaise)

#### **- Les projets pédagogiques et les sorties**

CP	Médiathèque le 09/10, - A voir au retour de madame Prigent pour la suite
CP CE2	Médiathèque 7/11 – Exposition « école d'aujourd'hui/autrefois » - Intervention de la Cicadelle le 21/11
CE1	Sortie en forêt de Saint-Germain-en-Laye : Lundi 06/10 – Exposition « les animaux » - Intervention la Cicadelle en février sur le thème de l'eau
CE1	Ferme de Gally le 13/11 - Intervention la Cicadelle en février sur le thème de l'eau
CE2/CM1	Projet échec – Projet site Web – J'écris je timbre, correspondance avec une autre école – Projet Arduino – Semaine Halloween – Livre de conte interactif – Projet découverte du Japon – Projet archéologie avec la maternelle – Musée en herbe à Paris le 29/09 – Médiathèque le 21/11- Podcast audio – Maths en vie (résolution de problèmes) – Projet Bowling
CM1	Aquarium le 30/09 – Médiathèque le 27/11 – Atelier fossile avec la maternelle – Projet cerf-volant - Sortie Saint-Germain-en-laye en décloisonnement avec monsieur Martin : musée de l'archéologie

<b>CM1/CM2</b>	Projet micro forêt - Versailles le 6/11 – Livre audio sur les contes
<b>CM2</b>	Projet micro forêt – Versailles le 6/11 – Projet spectacle annuel : Fresque historique mêlant théâtre, chant, danse, lecture, poésie

#### - Les manifestations et dates importantes

Période 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début cycle natation : 10 séances pour les CM2</li> <li>Élection des délégués réalisée dans toutes les classes</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élections des représentants de parents d'élèves le 10/10</li> <li>Premier conseil d'école le 14/10/25</li> <li>Cycle rugby débuté pour toutes les classes sauf le cycle 3</li> <li>La journée Halloween</li> <li>Projet de décloisonnement avec la maternelle sur le thème de l'archéologie</li> <li>Photo de classe le <b>vendredi 17/10</b></li> </ul>
Période 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de la chorale d'école interclasse le <b>mardi 4/11</b> par Madame Courcoux</li> <li>Sortie au château de Versailles pour les classes de madame Champetier et monsieur Martin le <b>jeudi 06/11</b></li> <li>La journée de lutte contre le harcèlement le <b>mardi 4/11</b> : réalisation d'une fresque à poser devant le pré fabriqué « STOP au harcèlement ». + Boite aux lettres à placer devant le bureau du directeur.</li> <li>Intervention de la Police Nationale (date à définir) pour réaliser des séances de prévention sur les dangers numériques</li> <li>Le marché des fêtes de fin d'année le <b>samedi 13/12</b> :           <p>Chaque classe présentera un <b>chant</b>. Les réalisations faites par les élèves seront vendues lors de cet évènement. La <b>bourse aux jouets</b> sera présentée par les représentants de parents d'élèves à partir du <b>12/12</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ventes de gâteaux (1 par période)</li> </ul> </li> </ul>
Période 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du projet interclasse « Bréjeat a un incroyable talent » par madame Courcoux, madame Le Gouyen et madame Champetier.</li> <li>Deuxième conseil d'école le mardi <b>10/02/26</b></li> </ul>

L'école s'est dotée de trois emblèmes :

- Une **armoirie**, placardée devant l'école.
- Un **logo**, utilisé sur des documents/cahiers.
- Un **écusson sportif**, qui est plaqué contre notre nouveau placard de sport.

L'école s'est dotée d'une devise : « Avec respect, solidarité et inspiration, nous étudions pour un avenir en béton ». Elle sera bientôt affichée dans le hall de l'école.

Ces deux projets ont été décidés et votés par les élèves lors des conseils de délégués de l'année précédente.

Nous sommes en train de réaliser des mugs, porte-clefs, t-shirt, sweats... pour pouvoir les vendre lors des grands événements.

#### - Le bilan financier de l'OCCE pour la rentrée scolaire 2024-2025

L'OCCE finance les sorties et le matériel pour les projets.

Budget de 9 500€ → sorties, frais de fonctionnement des classes, jeux de récréation, séries de livres.

1<sup>er</sup> versement du voyage des CM2 (environ 4 000€). Aide de la mairie : 10€ / nuitée / enfant.  
Campagne de don lancée début octobre

## - L'EPS

### **Projet EPS de circonscription**

Dans le cadre du projet EPS de circonscription et en partenariat avec la mairie, chaque classe a la chance de bénéficier d'activités sportives cette année (en plus de la natation) :

- Rugby
- Echecs
- Basket
- Escrime pour le cycle 3
- Judo
- Handball

### **Utilisation des équipements (EPS)**

Les classes utilisent en fonction des besoins et de leurs modules d'apprentissage le préau, la cour ou le gymnase Ostermeyer.

Concernant l'utilisation du gymnase, des créneaux ont été réservés pour toute l'année. Il est rappelé que les créneaux sont réservés par le collège et les associations en priorité. Le préau a été repris et transformé en gymnase. Il est fonctionnel, il ne manque que les tapis adaptés à l'escalade pour lancer un cycle. Pour l'instant, les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

## **3 – Santé et sécurité**

### - **Le bilan du premier exercice incendie**

Le premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 3 octobre. Tout s'est correctement déroulé. Un second exercice se déroulera au second semestre.

### - **La mise à jour du PPMS**

- Le PPMS va être prochainement revu avec la conseillère pédagogique de circonscription, qui revoit les PPMS de chaque école.
- Un exercice attentat-intrusion aura lieu le 10 novembre.

### - **Le programme pHare**

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles

Le pôle ressource, mis en place dans notre circonscription, est composé de directeurs/directrices d'école, enseignants, psychologues scolaires, professeurs spécialisés.

Ce programme pour objectif de faire émerger des préoccupations chez les auteurs de harcèlement. L'objectif n'est pas de désigner les auteurs, mais de les faire réfléchir, de leur faire émerger des solutions.  
L'action du pôle ressource se fait sur une période de 2 à 3 semaines.

La première étape est la découverte de cette situation supposée d'intimidation, de harcèlement (par les enseignants, l'élève, les parents). On va alors récolter des informations pour éclaircir la situation.  
Puis des entretiens avec le ou les auteurs, la ou les victimes et le, la ou les témoins.  
Le but est bien de faire cesser le harcèlement.

Dans les écoles, lorsque le maintien d'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école, le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école. (Art R 411-11-1)

L'équipe enseignante organise, dans chaque école, 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous les élèves du CP au CM2, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.

### - **Les entrées et sorties des élèves**

Nous maintenons les sorties du cycle 3 par le 5 rue Ferdinand Buisson afin de fluidifier la circulation des élèves à 16h30.

## 5 – Les actions de la commune

### - Le car municipal

Le planning a été proposé, les enseignants réservent le car. Il y a 6 créneaux.

### - Les travaux

Nous remercions grandement la mairie pour tous les travaux qui ont été réalisés pendant les vacances. Ils ont permis d'embellir l'école, d'apporter une cohérence aux grands projets des enseignants, et de renforcer l'unité des élèves. Les demandes de travaux ont été transmises via la préparation budgétaire proposée par la mairie à savoir :

Commande mobilier salle 102 : pas de table adaptée → seront montées pendant les vacances ?

Tapis mur d'escalade : en commande, livraison prévue

Chaises classe extérieure (4 à 5 possibles : sera fait dès que possible)

Potager : mise en place d'un puit + bac pour plantation + outils de jardinage + caisse de rangement. (Fin des travaux : après les vacances de la Toussaint)

Rénovation des toilettes : peinture murale possible.

Internet qui saute régulièrement : Boitiers 4G de secours possible ?  
Électricité = cuisine des enfants pour éviter que ça saute.

Aménagement pré fabriqué RASED : bibliothèque / salle multimédia. Toiture et sol réparés.

Accrochage du filet de sécurité dans les escaliers.

Demande d'un tableau d'affichage plus près de l'école.

Changement des horaires de la sonnerie demandé

### - Les commandes et livraisons

Toutes les commandes ont été passées et livrées. RAS.

### - Le périscolaire

Il est rappelé que tout ce qui concerne la garderie, la cantine et l'étude relèvent du périscolaire et non du scolaire. Ainsi, pour toute observation, tout commentaire ou toute question concernant ces services, les familles doivent joindre la mairie ou madame Manson, responsable du périscolaire.

## Questions des parents :

### - Point travaux avec la mairie :

- Une date d'intervention est-elle prévue pour la rénovation des sanitaires vétustes de l'école ? Beaucoup de plaintes de la part des enfants.
- Date d'intervention pour finaliser les travaux démarrés cet été : assises supplémentaires dans la classe extérieure, tapis pour le mur d'escalade, salle

informatique...

- Communication enseignants/parents : est-il possible de communiquer aux parents en avance les dates de sorties (dès qu'elles sont connues) afin que les parents s'organisent pour être accompagnateur.
- Évaluations nationales : les résultats de l'ensemble de l'école sont-ils disponibles ?
- Infirmière scolaire : la visite médicale des 6 ans est-elle prévue au sein de l'établissement ?
- EILES : questionnaire à remettre aux parents au cours de l'année (avant avril) afin de connaître le nombre de parents intéressés pour l'enseignement d'une langue étrangère à leurs enfants. Forte demande des parents.
- Projets :
  - Est-il possible d'organiser une formation premiers secours pour les CM2 ?
  - Une formation sécurité incendie organisée par les pompiers est-elle envisageable pour les enfants ?

Le 14/10/24 à Houilles

Le directeur,  
M. Camille Martin

